

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Un concours international de cuisine  
**Autor:** Senso, Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186362>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . . 4 fr. —  
 six mois. . . . 2 fr. 50  
 ETRANGER : un an . . 6 fr. 60

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**  
 La ligne ou son espace, 15 c.  
 Pour l'étranger, 20 cent.

**Lausanne, 19 mars 1881.**

On sait qu'à la nouvelle de l'horrible assassinat dont l'empereur de Russie vient d'être victime, les Chambres françaises ont immédiatement suspendu leurs délibérations. Cette marque de déférence qui a toujours été observée entre gouvernements, dans des circonstances semblables, nous rappelle le superbe discours de Mirabeau à l'Assemblée nationale de 1790, lorsqu'on apprit en France, la mort de Benjamin Franklin. Il ne s'agissait pas d'un puissant monarque, il est vrai, mais d'un homme aux vertus duquel l'humanité tout entière avait à rendre hommage; il s'agissait du savant, du philanthrope, du moraliste, du grand citoyen qui voua sa vie à l'avancement de la civilisation, et qui assura l'indépendance de sa patrie.

Voici les paroles de Mirabeau, que tous nos abonnés reliront sans doute avec plaisir.

Messieurs, Franklin est mort.... Il est retourné au sein de la Divinité, le génie qui affranchit l'Amérique et versa sur l'Europe des torrents de lumière.

Le sage que deux mondes réclament, l'homme que se disputent l'histoire des sciences et l'histoire des empires, tenait sans doute un rang élevé dans l'espèce humaine.

Assez longtemps les cabinets politiques ont notifié la mort de ceux qui ne furent grands que dans leur éloge funèbre; assez longtemps l'étiquette des cours a proclamé des deuils hypocrites. Les nations ne doivent porter que le deuil de leurs bienfaiteurs; les représentants des nations ne doivent recommander à leur hommage que les héros de l'humanité.

Le Congrès a ordonné dans les quatorze Etats de la confédération un deuil de deux mois pour la mort de Franklin, et l'Amérique acquitte en ce moment ce tribut de vénération pour l'un des pères de sa constitution.

Ne serait-il pas digne de nous, messieurs, de nous unir à cet acte religieux, de participer à cet hommage rendu, à la face de l'univers, et aux droits de l'homme, et au philosophe qui a le plus contribué à en propager la conquête sur toute la terre?

L'antiquité eut élevé des autels à ce vaste et puissant génie qui, au profit des mortels, embrassant dans sa pensée le ciel et la terre, sut dompter la foudre et les tyrans. La France, éclairée et libre, doit du moins un témoignage de souvenir et de regret à l'un des plus grands des hommes qui aient jamais servi la philosophie et la liberté.

Je propose qu'il soit décrété que l'Assemblée nationale portera pendant trois jours le deuil de Benjamin Franklin.

### Un concours international de cuisine.

Les peuples sont parfois de grands enfants qui se passionnent pour des questions absolument pué- riles. On se rappelle tout le bruit que fit, il y a

quelque temps, le grand « match » qui eut lieu entre Vignaux, le champion du billard français et Slosson, le champion du billard américain. Pendant plusieurs jours les journaux furent pleins de détails sur les péripéties de ce grand drame; on ne parlait plus que des « massés » de Slosson et des « quatre bandes » de Vignaux et lorsque ce dernier triompha de son adversaire, ce fut un enthousiasme indescriptible; on acclama le vainqueur, on le porta même, je crois, en triomphe. Il y avait une foule de braves gens qui étaient tout fiers d'appartenir à une nation ayant produit un joueur de billard aussi remarquable.

Aujourd'hui, on a un peu oublié et Vignaux et son billard et son triomphe. Mais voici quelque chose qui va servir de nouvel aliment à la badauderie publique. On annonce que M. Samuel Taylor, le cuisinier du duc de Norfolk, est arrivé à Paris et qu'il a appelé à un duel culinaire le plus habile des cuisiniers français. Les journaux qui donnent cette importante nouvelle ne disent pas le nom de l'heureux mortel, choisi par le suffrage universel des artistes culinaires pour livrer cette bataille suprême, digne pendant de celle de Waterloo. On sait cependant que ce maître incontesté du grand art de la casserole a accepté le cartel, mais à une condition, c'est que ce duel soit transformé en un tournoi international où toutes les cuisines du monde seront invitées à envoyer leurs représentants. Comme on le voit le grand artiste français a de nobles prétentions; ce n'est pas assez pour lui de vaincre l'Angleterre, il lui faut encore triompher de tous les peuples des deux hémisphères. Après cela, qui oserait prétendre que la cuisine n'inspire pas de vastes pensées?

Je ne sais ce qu'il adviendra de ce concours d'un nouveau genre, mais je ne vois pas trop comment on pourra l'organiser. Il y a surtout une chose qui me préoccupe: je me demande de quelle manière on instituera le jury chargé de juger les chefs d'œuvre de messieurs les cuisiniers. Les jurés ne pourront certainement pas être pris parmi les gourmets d'une seule nation, car dans ce cas, le jugement risquerait, vu les circonstances, d'être passablement entaché de partialité. Comment voudriez-vous, par exemple, que des connaisseurs vaudois, habitués dès l'enfance aux raffinements de la cuisine française, pussent juger sainement les mérites d'un po-

tage chinois aux nids d'hirondelles, et d'un ragoût à l'huile de ricin? Mais d'autre part, si pour éviter cet inconvénient, on forme le jury avec des jurés pris dans toutes les nations du monde on risque fort d'aboutir à une véritable Babel, à une « confusion des goûts. » Chaque gourmet, jugeant d'après ses propres préférences, voudra décerner le prix au cuisinier de sa nation; dans ces conditions il sera impossible de faire proclamer le vainqueur.

J'ignore si les organisateurs du concours ont songé à une éventualité aussi regrettable. Quoi qu'il en soit, il serait fâcheux que leur tentative n'aboutit pas. Car enfin ce tournoi d'un nouveau genre élèverait considérablement le niveau du grand art culinaire qui a sensiblement baissé au dire de certains connaisseurs. Quelques ennemis de la gastronomie demanderont peut-être en quoi cela peut intéresser l'humanité. Mais ces gens-là ne connaissent pas l'histoire qui nous dit dans quelle haute estime ont toujours été tenus les cuisiniers. La Grèce, on le sait, a eu ses sept sages; mais elle a eu aussi ses sept artistes cuisiniers. A Rome, les Lucullus et les Trimalcion élevèrent la bombance à la hauteur d'une grande institution, et Domitien introduisit les questions culinaires dans les graves discussions du Sénat. D'ailleurs les poètes de tous les pays ont chanté la bonne chère. Qui n'a entendu parler de ce roi de Prusse qui adressa un jour une épître en vers à son maître d'hôtel pour le remercier d'un succulent ragoût à la Sardanapale? Tous ces faits prouvent jusqu'à l'évidence l'importance énorme de la cuisine, importance que Rabelais a exprimée dans cette exclamation pantagruélique: « Tout pour la tripe » et Brillat-Savarin dans cet aphorisme où se peint tout entier ce forcené gastronome: « La découverte d'un plat nouveau est plus précieuse pour l'univers que la découverte d'une étoile. »

Bien des gens partagent encore cette manière de voir et disent avec Vatel, d'illustre mémoire, que « la cuisine est le premier des beaux arts. » Si cela est, il serait vraiment dommage que le grand concours culinaire n'eut pas lieu, car, qui sait? il sera peut-être le point de départ d'une nouvelle Renaissance.

MARC SENSO.

La poésie suivante vient d'être trouvée dans les papiers d'une célibataire décédée dernièrement à Fribourg :

Vraiment toutes les demoiselles  
Devraient, je le dis sans détour,  
Etablir une ligue entre elles  
Contre les jeunes gens du jour.

Certes, je ne suis pas méchante ;  
Mais j'entre en fureur en songeant  
Que la fille la plus charmante  
Reste fille faute d'argent.

En Amérique, en Angleterre,  
Sans dot on trouve des époux ;  
Pourtant les jeunes *miss*, pour plaire,  
N'ont pas plus de charmes que nous.

Chez les Bédouins, en Algérie,  
L'homme offre une dot aux parents ;  
De même en Chine, en Laponie.  
Les Suisses seuls sont moins galants.

Ces messieurs usent leur jeunesse,  
Mangent ce qu'ils ont ; puis enfin,  
Quand vient leur précoce vieillesse,  
Ils songent à faire une fin.

Mais, loin de chercher à nous plaire,  
Sans même chercher à nous voir,  
Ils chargent monsieur le notaire  
De s'informer de notre avoir!

Quant à notre seigneur et maître,  
Outre ses dettes à payer,  
Il nous apportera peut-être  
Des rhumatismes à soigner.

Aussi vrai qu'on m'appelle Rose,  
Si j'étais le gouvernement,  
Je voudrais qu'un état de choses  
Si honteux cessât promptement.

Je voudrais, pour le mariage,  
Qu'on fit une conscription ;  
C'est une loi morale et sage  
Qui manque à notre nation.

Je ferais la levée en masse  
De tous les garçons du pays.  
Pas de réforme ! pas de grâce !  
Bons et mauvais, tous seraient pris.

Ces nouveaux conscrits, je le pense,  
Seraient très contents de leurs lots,  
Car, chez nous, ils n'auraient la chance  
Que d'avoir de bons numéros !

Je voudrais aussi (c'est fort sage)  
Changer le code entièrement,  
Car ces messieurs à leur usage  
L'ont fait, et fort peu galamment.

Je voudrais qu'amour, soins, constance  
Du sexe faible soit l'apport,  
Que la dot et l'obéissance  
Fussent celui du sexe fort.

Je voudrais qu'un célibataire  
Passé trente ans fut imposé  
Comme être inutile à la terre  
Et tous les ans fut augmenté !

Par ces lois pleines de prudence,  
On verrait refleurir l'hymen  
Et tous les vieux garçons de France  
Viendraient nous épouser. — Amen.

#### On tambou trâo pressâ.

C'étâi dein lo teimps dâi z'exerciço dè la de-meindze, que tsaquîè contingent dévessâi ein féré dozè per an, po sè preparâ po lè rasseimbiéments et po la granta revüa. Dza lo deçando né, lo tambou tapavè la retraite pè lo veladzo por averti lè militéro et que cein fasâi la dzouïe dâi z'einfants, que tracivont après ein granta tenià, on tsapé gansi ein papâi su la tэта, ào bin on gros cornet ein guise dè chacot; et pi onna crâjâ fête d'écorsa dè sapin verià lo blian ein défrou, que cein fasâi teimpêtâ lè méres, po cein que la pédze coffiyvè lè z'hailons; on sabro dè bou, et po fusi on écot que trait-sont à n'on moué dè dzévallès. On sè fasâi bin cauquîè iadzo dâi corrài ein chaudze, quand l'étâi